COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GT
SUIVI DU DISPOSITIF DE RE
DU 23 SEPTEMBRE 2008

1. Introduction

Dans le cadre de la Commission d'Accès au Marché, le groupe de travail « Suivi du dispositif de RE » avait pour objectif de définir les évolutions attendues des indicateurs de suivi du dispositif.

Les membres du groupe de travail ont tenu deux réunions le 04 juillet 2008 (présentation des objectifs du GT et étude des dérives du coefficient de calage) et le 23 septembre 2008 (Recensement des évolutions souhaitées par les acteurs et présentation de la distribution du coefficient de normalisation des pertes)

Ce document recense l'ensemble des améliorations proposées par les membres du groupe de travail ainsi que les réponses de RTE après analyse de la faisabilité technique de ces évolutions.

Les conclusions de ce groupe de travail seront présentées à la CAM du 07 novembre 2008.

Les participants à la réunion du 23 septembre 2008 à la tour initiale étaient :

- C. LELONG, JC. DOURTHE, V. BOVIER-LAPIERRE (RTE) ;
- E. JOUBERT (LA SNET) ;
- A. BARBARIN et R. CAPELLE (DIRECT ENERGIE) ;
- J.M. MICLO, M. BERNARD (UNELEG);
- F. COURSAUX (EDF) ;
- A.M. DROUSSARD, R. SIMONET (ERDF) ;

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

2. Améliorations proposées par le groupe de travail

2.1 Proposition n°1 : Ajout du calcul des corrections des énergies estimées calées

Pour chaque échéance de corrections d'énergie (M+3 - M+1, M+6 – M+3 et M+12 - M+6), les acteurs souhaitent disposer des corrections d'énergies brutes estimées calées (données globale tous GRD, ERDF, autres GRD et Top 3 GRD).

Réponse RTE : Modification acceptée et disponible pour les données de janvier 2009.

2.2 Proposition n°2 : Ajout du calcul de l'assiette des énergies corrigées

Pour chaque échéance de corrections d'énergie (M+3 - M+1, M+6 - M+3 et M+12 - M+6), les acteurs souhaitent disposer des énergies totales afin d'évaluer la profondeur des corrections effectuées. Les données à éditer sont données ci-dessous :

- *Postes sources :* Somme totale des énergies soutirées (somme des C06)
- *Énergies brutes estimées :* Somme totale des énergies estimées (somme des C01)
- *Énergies brute télé-relevées :* Somme totale des énergies télé-relevées (somme des C03)
- *Énergies brutes estimés calées :* sommes des énergies estimées calées (somme des C13)

Réponse RTE : Modification acceptée et disponible pour les données de janvier 2009.

2.3 Proposition n°3 : Changement de mise en forme

Graphe des corrections des énergies brutes (estimées et télérelevées) : Modifier les couleurs afin d'améliorer la lisibilité du graphe.

Changement de raison sociale : Remplacer ERD par ERDF

Réponse RTE : Modification acceptée et disponible pour les données de janvier 2009.

2.4 Proposition n°4 : Diffusion des données de corrections d'énergies sous format EXCEL

Les acteurs souhaitent disposer des données de corrections d'énergies ci-dessous sous format EXCEL.

- Corrections M+3 – M+1 :
  - Postes sources (Correction globale tous GRD (+/-), ERD (+/-), autres GRD (+/-), somme totale des énergies soutirées aux postes sources)
  - Énergies brutes estimées (Correction globale tous GRD (+/-), ERD (+/-), autres GRD (+/-), somme totale des énergies estimées)

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

- Énergies brutes télérélevées (Correction globale tous GRD (+/-), ERD (+/-), autres GRD (+/-), somme totale des énergies télérelevées)
- Énergies estimées calées (Correction globale tous GRD (+/-), ERD (+/-), autres GRD (+/-), somme totale des énergies estimées calées)

- Corrections M+6 – M+3 (idem ci-dessus)
- Corrections M+12 – M+6 (idem ci-dessus)

Réponse RTE : Modification acceptée et disponible pour les données de janvier 2009.

2.5 Proposition n°5 : Recensement des causes ayant conduit à une correction d'énergie

Les acteurs souhaitent disposer des causes ayant conduit aux corrections d'énergies.

Réponse RTE : Compte tenu de la multiplicité des causes et de leurs origines, RTE ne pourra fournir cette donnée de manière systématique.

2.6 Proposition n°6: Édition des graphes annuels de variation du coefficient de calage pour chaque échéance de re-jeu (et non à la dernière échéance disponible)

Les acteurs souhaitent disposer des coefficients de calage nationaux à toutes les échéances de re-jeu (M+1, M+3, M+6 et M+12) et non d'un seul graphe avec le coefficient de calage à la dernière échéance calculée.

Réponse RTE : Modification acceptée et disponible pour les données de janvier 2009.

2.7 Proposition n°7 : Rappel des dates de début et de fin d'application des gradients thermiques sur les graphes du coefficient de calage

Les acteurs souhaitent visualiser les dates d'application des gradients thermiques sur les graphes du coefficient de calage.

Réponse RTE : Modification acceptée et disponible pour les données de janvier 2009. (Seules les dates à 100% et à 0% seront affichées).

2.8 Proposition n°8 : Ajout du calcul de la moyenne et de l'écart type du coefficient de calage sur l'année, l'été et l'hiver

Les acteurs souhaitent disposer des données ci-dessous pour chacun des graphes du coefficient de calage :

- Moyenne du coefficient de calage (sur la durée disponible)
- Ecart type du coefficient de calage (sur la durée disponible)

Réponse RTE : Modification acceptée et disponible pour les données de janvier 2009.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

3. Planning et périodicité

Planning de déploiement de ces évolutions :

Les indicateurs du mois de janvier 2009 (publiés à partir de mars 2009) prendront en compte ces évolutions.

Périodicité de diffusion

Ces nouvelles données seront publiées mensuellement.

4. Tableau récapitulatif des évolutions

N°	EVOLUTIONS DEMANDEES	REPONSES RTE
Suivi des corrections d'énergie aux échéances de re-jeu		
1	Ajout du calcul des corrections des énergies estimées calées (tous GRD, ERDF, autres GRD)	OK
2	Ajout du calcul de l'assiette des énergies calculées (sommes des C01, C03 et C06)	OK
3	Diffusion des données de corrections d'énergies sous format EXCEL	OK
4	Changement de mise en forme (couleur, etc…)	OK
5	Recensement des causes ayant conduit à une correction d'énergie	Pas de diffusion systématique
Suivi du coefficient de calage national		
6	Ajout du calcul de la moyenne et de l'écart type du coefficient de calage sur l'année, l'été et l'hiver	OK
7	Édition des graphes annuels de variation du coefficient de calage pour chaque échéance de re-jeu (et non à la dernière échéance disponible)	OK
8	Rappel des dates de changements de gabarit des gradients thermiques sur les graphes du coefficient de calage	OK

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)